

La Réunion

un paradis pour les abeilles ?

Etienne BRUNEAU

Avec ses 2512 km² et un relief très marqué, l'île compte une diversité de milieux naturels tout à fait exceptionnelle. On y relève ainsi un très grand nombre d'espèces endémiques (28 % d'endémiques strictes et 37 % d'endémiques régionales). Dans un milieu aussi propice, les espèces invasives sont également très répandues (plus d'une centaine). Les abeilles peuvent bénéficier de floraisons s'étalant sur toute l'année. De plus, les conditions climatiques sont de type tropical, c'est-à-dire qu'à aucun moment de l'année les abeilles ne connaissent l'hivernage. Les zones d'altitude peuvent cependant limiter le butinage à cause de différences de températures de plus de 15°C entre la côte et les hauts plateaux. Le paramètre le plus limitant pour les abeilles vient de l'humidité atmosphérique qui est souvent très élevée.

Dans de telles circonstances, on pourrait s'attendre à trouver chez les apiculteurs une très grande diversité de miels. Pratiquement, ce n'est pas le cas. Trois types d'appellations couvrent l'essentiel des miels commercialisés : miel de baies roses, miel de letchis et miel de forêt. Cette dernière appellation recouvre cependant une très grande diversité de miels contenant une proportion de miellat très élevée. A côté de ces miels, on trouve également quelques appellations plus marginales comme les miels de raisin marron.

La Réunion est-elle une île de rêve pour les abeilles ? C'est ce que l'on pourrait croire au vu des caractéristiques de cette île océanique de l'hémisphère sud qui fait rêver plus d'un touriste. Pourtant, une nouvelle menace plane pour l'instant sur les abeilles.



L'abeille que l'on retrouve sur cette île est préservée vu l'interdiction d'importation d'abeilles depuis les années 70. C'est ainsi une des dernières parties du monde où les colonies n'ont pas de varroas. Dès lors, au vu de l'humidité atmosphérique importante, la pathologie dominante est la nosérose. Il est intéressant de constater que *nosema apis* et *nosema ceranae* sont présents sur l'île. La présence de ce dernier n'y est pas récente et n'est donc pas liée à l'arrivée de la varroase. Par ailleurs, vu que la nosérose est une maladie à déclaration obligatoire comme en France continentale, cela pose de gros problèmes. Comme elle n'est pas considérée comme endémique, cette présence provoque des interdictions officielles de transhumance. Ici aussi, beaucoup d'apiculteurs ne déclarent donc pas (toutes) leurs colonies aux services officiels, pour pouvoir continuer leur transhumance.

On peut également noter que le phénomène de dépérissement tel qu'on le connaît chez nous n'existe pas chez eux. Les plus gros problèmes rencontrés l'ont été suite aux pulvérisations généralisées d'insecticides dans de nombreuses zones pour lutter contre la maladie infectieuse tropicale chikungunya transmise par des moustiques. Les apiculteurs ont mis plusieurs années à se remettre de cette hécatombe.

Aujourd'hui, un constat inattendu suscite de nombreuses craintes de la part des apiculteurs. Quelle n'a pas été leur surprise lorsqu'ils ont constaté cette année que les abeilles ne visitaient plus leur principale source nectarifère, la baie rose. Cet arbuste très répandu sur l'île représente dans certaines zones 80 % des apports en miel. En cherchant une explication, ils ont constaté



que ces fleurs étaient largement visitées par la tenthrède *Cibdela janthina*, un petit hyménoptère de Sumatra de la famille des *Tenthredinidae*.

La tenthrède a été introduite en décembre 2006 dans le cadre d'une lutte biologique contre la vigne marronne (voir pavé). Cet hyménoptère pond dans les nervures principales des jeunes feuilles de vigne marronne et sa larve ressemble à une chenille. « Les larves, grégaires et phyllophages, dévorent la feuille puis, de façon systématique, toutes celles qui se trouvent en-dessous. La plante finit par mourir après le passage de deux à trois générations de larves », explique Thomas Le Bourgeois, responsable du projet au CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement,



Fleur de vigne marronne

La vigne marronne (*Rubus alceifolius* Poir. (*Rosaceae*)) provient elle aussi d'Asie du Sud-Est et a été introduite sur l'île et d'autres îles de l'Océan Indien vers 1850. Elle est reconnue comme « peste végétale » depuis 1900. Cette plante de la famille des ronces est non indigène sur l'île et est particulièrement envahissante. Elle s'empare des milieux ensoleillés et humides, du niveau de la mer jusqu'à 1700 m d'altitude, au point d'étouffer la végétation environnante. Elle est mellifère et peut représenter pour les apiculteurs jusqu'à 40 % de leur miellée.

institut français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud et de l'outre-mer français). C'était LA solution trouvée par cet institut pour se débarrasser de cette vigne marronne. Depuis les années 1980, des programmes de lutte manuelle (au sabre) couplée à une lutte chimique raisonnée ont été mis en œuvre en forêt pour tenter d'en limiter les dégâts. Mais ces méthodes, coûteuses, n'ont le plus souvent qu'un effet temporaire. C'est la raison pour laquelle cette lutte biologique semblait la plus adaptée. L'acclimatation de l'insecte à La Réunion est certaine. « Six mois après les premiers lâchers, la population se renouvelle en permanence avec une augmentation très forte d'une génération à l'autre (environ six par an), ce qui est signe d'une bonne acclimatation de l'insecte. De plus, la défoliation de la vigne marronne est quasi totale, preuve que l'insecte confirme un potentiel très intéressant de régulation de

cette plante envahissante. » Il faut savoir qu'avant de faire les lâchers (en 2007) sur la commune de Sainte-Rose, ce centre avait vérifié la spécificité alimentaire des larves de cet hyménoptère inféodées aux « *rubus* » mais qui, selon les recherches réalisées, ne consomment pas les deux autres espèces de *rubus* présentes sur l'île et sont incapables de s'attaquer à des plantes d'un autre genre.

Aujourd'hui, il semble évident que l'impact réel de cette tenthrède ait été sous-évalué. Là où la tenthrède a été lâchée, la vigne marronne a disparu beaucoup plus vite que ce qui était prévu initialement, laissant derrière elle de vastes pans de terres nues, très vite recolonisées par d'autres espèces envahissantes qui, elles, ne sont même pas mellifères. Les études préalables à l'introduction de *Cibdela jantina* s'étaient focalisées uniquement sur les larves : or, devenues adultes, ces hyménoptères sont avides de nectar et concurrencent les abeilles sur leurs plantes de prédilection. On serait donc face à un type un peu particulier de surbutinage. Il y a cependant une grosse différence, car avec la tenthrède, la pollinisation n'est pas ou peu assurée. En tout cas cette année, dans les régions où la tenthrède est bien présente, on ne

trouvait que très peu de fruits sur les baies roses.

La question qui vient naturellement à l'esprit des apiculteurs concerne leur autre miellée importante, la fleur de letchi : « Serons-nous confrontés au même phénomène et, si oui, quel sera l'impact de cet envahisseur sur la pollinisation et la production de letchis ? » Un cri d'alarme est donc lancé et, à ce jour, les autorités averties du problème étudient des solutions pour éliminer ou du moins limiter cet hyménoptère dont l'impact négatif risque de dépasser de loin les apports que l'on pouvait en attendre.

Espérons qu'une solution rapide sera trouvée, sans quoi c'est l'apiculture réunionnaise qui va être mise en péril ainsi que les agriculteurs qui comptent sur les abeilles pour la pollinisation de leurs espèces.

Sources

Site du CIRAD : <http://www.cirad.fr/fr/actualite/communiqu.php?id=899>

Présentation de Laurent Amsellem : « Les invasions biologiques » http://www.univ-lille1.fr/gepv/downloads/enseignements/M2-S9/M2-S9-Amsellem-Invasions_Bio.pdf

Conséquences pour les apiculteurs de l'introduction de la tenthrède *Cibdela janthina* à La Réunion - question orale sans débat n°0559S de M^{me} Anne-Marie Payet (La Réunion - UC)

Alain Brondeau & Julien Triolo (ONF - Réunion) « Etablir des stratégies de lutte opérationnelles contre les plantes exotiques invasives : exemples à l'île de La Réunion » - 13^e Forum des gestionnaires espèces exotiques envahissantes : une menace majeure pour la biodiversité - MNHN - Paris - vendredi 16 mars 2007

Mots clés :

la Réunion, nosema ceranae, varroase, lutte biologique, baies roses, Cibdela janthina, tenthrède, autres pays

Résumé : l'apiculture réunionnaise ne connaît pas de dépérissements et n'a pas de varroase mais elle est aujourd'hui confrontée à une nouvelle menace liée à l'introduction récente sur l'île de la tenthrède (*Cibdela janthina*). Cet hyménoptère perturbe fortement le butinage de l'espèce mellifère la plus importante de l'île, la fleur de baie rose.